

# Tremblay-en-France

*Vœu adopté au Conseil municipal du 28 septembre 2017*

## **Pour un service public fiscal de proximité en Seine-Saint-Denis**

Cet été, le ministère de l'Économie et des Finances a pris la décision de fermer la partie « recouvrement de l'impôt » de la trésorerie publique de Tremblay et de la transférer à Livry-Gargan. Cette décision s'inscrit dans un processus engagé depuis plusieurs années, appelé ASR (adaptation structure réseau), et qui encourt à une profonde désorganisation du service public de proximité des trésoreries publiques locales. Sous prétexte d'une réorganisation rationnelle, il s'agit dans les faits, et systématiquement, de fermer des centres des finances publiques et de supprimer des postes. On sait déjà qu'en Seine-Saint-Denis, des centres ont été fermés, comme à la Courneuve, Aubervilliers, Bagnolet. En France ce sont 352 trésoreries qui ont fermées depuis 2009, ainsi que 36 000 postes supprimés dans les finances publiques depuis 2002.

Si des réorganisations peuvent être nécessaires, elles ne peuvent se faire au détriment de l'accueil du public. La fermeture de la partie « recouvrement de l'impôt », c'est-à-dire dans le langage courant « la perception », et son transfert au centre des finances publiques de Livry-Gargan est clairement une dégradation immédiate du service public de proximité pour les Tremblaysiens. En effet le centre des impôts de Livry-Gargan est particulièrement peu accessible depuis Tremblay, il est nécessaire de disposer d'une voiture pour s'y rendre car les transports en commun le desservent très mal : il faut au moins 45 minutes pour s'y rendre, à condition encore d'habiter à proximité de la gare du Vert-Galant...

On peut évidemment aussi s'inquiéter de la dégradation des conditions de travail des agents du centre de Livry, qui ne recevront pas de soutien particulier pour traiter une commune supplémentaire de 35 000 habitants. Il est plus que probable que l'ensemble des missions du centre des finances publiques de Livry-Gargan en pâtiront, en termes de délai de traitement. Il faut rappeler que la Seine-Saint-Denis est le 4<sup>ème</sup> département qui accueille le plus de public en France.

On connaît déjà depuis plusieurs années les difficultés de la Trésorerie de Tremblay, en raison d'un sous-effectif chronique. Nous constatons aussi, de plus en plus, une absence d'information sur l'évolution des bases fiscales sur le territoire de la commune, et donc sur les ressources dont elle pourrait disposer. Ces informations parcellaires rendent particulièrement difficile la construction d'un budget sincère, et sont de moins en moins cohérentes avec la réalité que nous constatons sur le terrain, en termes de dynamisme du développement économique à Tremblay, notamment sur la zone aéroportuaire. Nous nous demandons si le manque d'agents n'est pas la cause principale de cette absence d'actualisation.

C'est pourquoi le Conseil Municipal souhaite une remise à plat de cette réorganisation sur l'ensemble du Département, en ne gardant à l'esprit comme seul critère la garantie d'un service public de proximité efficace et accessible physiquement à tous. Nous souhaitons aussi plus d'agents et de moyens pour lutter contre le fléau de l'évasion fiscale des plus fortunés et des multinationales, qui coûtent plus de 80 milliards d'euros à l'État chaque année. C'est la condition première et nécessaire pour assurer la légitimité de l'impôt aux yeux de nos concitoyens.